

TARIFS COMMUNAUX

Restauration scolaire

Mise en place de la tarification du repas à « 1 euro » depuis le 01 septembre 2022.

Prix du repas : 3.00 €

Le repas est facturé à 0.90 € pour un quotient familial de 0 à 699.00 € et 1.00 € pour un quotient familial de 700.00 à 1.399 €.

Garderie périscolaire

Les tarifs de la garderie sont inchangés.

A savoir 1.20 € par palier de 45 mn sauf le soir de 16 h 15 à 17 h 00 palier de 30 mn car le goûter est offert aux enfants.

Le mercredi, les tarifs restent inchangés également sauf pour le repas de la cantine qui est désormais facturé 3.00 €.

Location de la Salle des Fêtes (Tarifs inchangés)

	Pour la commune	Pour les hors-communes
Vin d'honneur	95,00 €	140,00 €
+ location de verres	45,00 €	45,00 €
1 journée	200,00 €	265,00 €
2 journées	315,00 €	420,00 €
Location de la vaisselle	1,00 €	1,00 €
Electricité (le KWH)	0,15 €	0,15 €

Concessions cimetièrre (Tarifs inchangés)

* 15 ans : 100,00 € * 30 ans : 155,00 € * 50 ans : 230,00 €

Columbarium * 15 ans : 250,00 € * 30 ans : 490,00 € * 50 ans : 830,00 €